



Déclaration d'accessibilité 2025 - 2027

Mis à jour le 28/07/2025

Formavision s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles (et ses applications mobiles) conformément à l'article 47 de la loi no 2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à <https://organisme-formavision.com/>.

État de conformité

Le site web <https://organisme-formavision.com/> est **non conforme** avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1, car un audit est prévu dans notre schéma pluri-annuel pour planifier les corrections relatives aux non-conformités. Aussi, la présente déclaration d'accessibilité sera mise à jour au plus vite.

Résultats des tests

En l'absence d'audit de conformité il n'y a pas de résultats de tests.

Contenus non-accessibles

Non-conformité

En l'absence d'audit, tous les contenus seront considérés comme non accessibles par hypothèse.

Dérogations pour charge disproportionnée

En l'absence d'audit aucune dérogation n'a été établie.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

En l'absence d'audit aucun contenu n'a été identifié comme n'entrant pas dans le champ de la législation applicable.

Technologies utilisées pour la réalisation du site <https://organisme-formavision.com/>

En l'absence d'audit aucune technologie n'a été utilisée.

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

En l'absence d'audit, aucun agent utilisateur et aucune technologie d'assistance n'ont été utilisés.

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

En l'absence d'audit aucune combinaison de navigateur et de lecteur d'écran n'a été utilisée.

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

En l'absence d'audit aucun outil n'a été utilisé lors de l'évaluation.

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

En l'absence d'audit aucune page n'a fait l'objet de la vérification de conformité.

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de <https://organisme-formavision.com/> pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Contacter **Formavision** : secretariat@forma-vision.com

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- [Écrire un message au Défenseur des droits nouvelle fenêtre](#)
- [Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région nouvelle fenêtre](#)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à :
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07